À Montreuil, le 25 juin 2026

LA PROTECTION DES ENFANTS
Les paroles ne suffisent plus, il faut des actes et des moyens.

Le meurtre de Lyhanna est un drame insoutenable. Nos pensées vont à sa famille, à ses proches et à toutes les victimes qui attendent de la Justice qu'elle puisse les protéger.

Comme trop souvent après une telle tragédie, l'émotion légitime laisse rapidement place à la recherche de responsabilités individuelles. Magistrats, greffiers, enquêteurs, travailleurs sociaux deviennent alors les cibles d'une indignation politique soigneusement orientée.

Pourtant la réalité est connue de tous : la Justice est placée sous tension depuis des années et les alertes des professionnels et de leurs représentants restent largement ignorées. Notre pays est confronté à un problème systémique dans le traitement des violences, notamment sexuelles. **Les 70 000 procédures** (annoncées en attente concernant des faits d'agressions sexuelles ou de violences sur mineurs) en disent long sur l'état des moyens accordés à la Justice et sur l'écart grandissant entre les besoins de la population et les capacités réelles de l'institution à y répondre.

À la CGT, nous savons que personne n'est à l'abri, que des milliers de mineurs sont exposés, dans le traitement de ces situations les responsables politiques portent une responsabilité majeure : l'affaiblissement de la Justice, des services publics. Mais ils ne sont pas les seuls.

Quotidiennement nous sommes témoins des souffrances des personnels qui ne peuvent répondre efficacement aux violences dont sont victimes ses enfants.
Et que ces responsables, ne nous disent pas qu'ils ne savaient pas. Depuis plusieurs années et nous tenons à le rappeler aujourd'hui, la CGT, les syndicats des lieux de travail ont alerté les politiques du gouvernement, des départements, des communes, les parlementaires, les employeurs sur la situation de la protection de l'enfance. Pour la CGT, il n'est pas question de participer à la recherche de boucs émissaires.

Nous refusons que les professionnels de terrain deviennent les boucs émissaires d'un système dont ils subissent eux-mêmes les conséquences.

Nous refusons que des dysfonctionnements systémiques soient transformés en fautes individuelles.

Nous refusons que des responsables soient désignés publiquement avant même les conclusions des enquêtes. Derrière les polémiques médiatiques, il y a des agents exposés à la vindicte publique, aux menaces et au harcèlement.

Nous refusons cette logique qui consiste à masquer les carences budgétaires et les suppressions de moyens derrière un discours permanent sur l'organisation, au prix d'une culpabilisation injuste des personnels.

Nous exigeons des moyens pour la justice permettant de prendre en charge correctement ses dossiers.

Nous exigeons des moyens pour les services assurant le suivi et une prise en charge des victimes et de leur famille.

Nous exigeons une politique d'investissement et l'arrêt des politiques de marchandisation.

Nous dénonçons le manque d'ambition du gouvernement concernant le projet de loi sur la protection des enfants, face à l'effondrement du système. Ce sont des vies dont on parle, celles des enfants celles des profesionnels qui n'arrivent plus à protéger les enfants comme ils devraient l'être.

Lorsque les moyens manquent, les drames deviennent possibles. Lorsque les drames surviennent, l'État cherche des coupables. Il serait temps qu'il commence par assumer sa part de responsabilités.